

Élisabeth GAVOILLE (ed.), *Qu'est-ce qu'un auctor ? Auteur et autorité, du latin au français*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2019 (Scripta Receptoria, 17), 24 × 17 cm, 281 p., fig., 25 €, ISBN 978-2-35613-327-4.

La notion d'auteur n'a cessé d'être revisitée, depuis la question posée en 1969 par Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », mais moins souvent associée à celle d'autorité : l'ouvrage dirigé par Élisabeth Gavoille, fruit d'un colloque international organisé à Tours en septembre 2016, ajoute une pierre à l'édifice, en apportant sur ces deux notions conjointes un éclairage sémantique et diachronique bienvenu. Dès l'introduction, la référence au philosophe est donnée (p. 11), qui apparaîtra à plusieurs reprises (une dizaine de mentions dans l'index), introduction où É. Gavoille expose de manière détaillée les enjeux liés au sujet, qu'elle a elle-même déjà abordé (« *Auctor et auctoritas* : le paradigme latin de l'*instauration discursive* », in P. Chardin et al. [ed.], *L'Autorité dans le monde des lettres*, Paris, 2015, p. 21-38), avant de présenter les quinze articles dans l'ordre de leur publication. Les deux premières contributions approfondissent les « Forme et significations de *auctor* » (L. Gavoille, É. Gavoille), les autres articles se répartissent en trois parties, selon le genre littéraire ou la chronologie : « *Auctor* dans ses fondements juridiques, politiques et historiques » (M. Ducos, L. Méry, O. Devillers, I. G. Mastrososa), « *Auctor* dans la latinité païenne et chrétienne : philosophie, littérature et théologie » (S. Aubert-Baillet, A. Setaioli, S. Franchet d'Espèrey, C. Biasi, F. Guillaumont), « Moyen Âge et Renaissance » (A. Ricciardi, F. Oudin, L. Bernard-Pradelle, V. Giacomotto-Charra). On aurait pu choisir plus nettement soit l'un soit l'autre, l'épistolaire par exemple étant présent dans deux parties : nous soulignerons donc ici les concordances ou échos d'un article à l'autre qui n'apparaissent pas dans leur répartition. Laurent Gavoille (« *Auctor, augeo* et les notions de "force" et d'"accroissement" », p. 25-40) critique de manière très serrée les arguments morphologiques et sémantiques qui, depuis l'analyse étymologique d'É. Benveniste, font d'*auctor* un dérivé du verbe *augeo* avec la « notion d'accroissement », pour inverser la dérivation : il part d'un thème nominal de la racine, « force vitale, accroissement », augmentée du suffixe du nom d'agent pour former *auctor*, comme « dépositaire d'une force morale exercée vis-à-vis d'une action, à laquelle elle confère développement et pérennité » (p. 39). Cette clarification initiale sert de base aux contributions suivantes. L'article d'Élisabeth Gavoille est un des cinq qui éclairent les significations du terme « *auctor* » par la synonymie ou le rapprochement avec d'autres termes ou expressions – démarche toujours très fructueuse (voir les nombreux travaux de Claude Moussy depuis *Les Problèmes de la synonymie en latin*, Paris, 1994, non mentionné dans la bibliographie). « Quelques cas de synonymie d'*auctor* » (p. 41-65) propose une série de cooccurrences qui s'expliquent rhétoriquement ou sémantiquement, *auctor* / *conditor* ou *actor*, *suasor*, *doctor*, *princeps*, *artifex*, *rector*, *scriptor* : ces multiples « variations synonymiques » ont pour socle commun la force, force d'action, d'inspiration, de décision, de transmission, de puissance initiale. Cette démarche comparative se retrouve dans un autre binôme, *auctor* et *interpretes*, « traducteur, interprète », qu'Aldo Setaioli examine chez Sénèque (p. 139-146) à partir d'un passage de la lettre 33, 7 : alors que Lucilius se réfère aux philosophes grecs, son maître l'incite à accroître de manière propre le legs des prédécesseurs sans se limiter à l'*imitatio*, ce qui illustre la notion d'accroissement propre à *auctor*. Cécile Biasi (« Jérôme traducteur et *auctor* : la *ueritas Hebraica* source d'*auctoritas* dans la *Correspondance* », p. 161-171) s'attache aussi à cet enjeu du rapport entre l'*interpretes* et ses sources, tel qu'il apparaît également dans une correspondance, mais qui prend un tour particulier s'agissant des textes scripturaires : face à l'« autorité absolue » de l'héritage biblique, Jérôme se pose en créateur d'un latin considéré comme

langue sacrée apte à établir l'« autorité paradoxale du traducteur » (p. 170) ; *uir trilinguis*, il se forge une *persona* investie de la charge de diffuser activement la vérité de la parole divine par sa connaissance des originaux, affirmant ainsi son autorité dogmatique et scientifique. C'est encore par rapport aux autorités auxquelles Cicéron philosophe se réfère que les deux termes *auctor* et *auctoritas* sont analysés par Sophie Aubert-Baillet (p. 125-137) : *auctor* désigne tous les philosophes sur lesquels la réflexion de l'Arpinate s'appuie, parfois dans des contextes polémiques ; qualifiant celui qui est doté d'un prestige dû à son expérience, garant plus ou moins dogmatique, modèle, il est associé à *princeps* quand il s'agit du fondateur d'une école philosophique ; inversement, quand *auctoritas* implique que son détenteur possède une « force persuasive puissante » (p. 135), le terme dénonce le dogmatisme à l'opposé de la *ratio*, et donc finalement de la *libertas*. La cinquième contribution repose sur la comparaison entre les génitifs complétant *auctor*, « *Auctor uniuersi* et expressions similaires » (p. 173-184) : François Guillaumont traite les occurrences chez un grand nombre d'auteurs, païens et chrétiens, concernant la création du monde. Bien qu'équivalent de *conditor*, *factor*, *effector*, *artifex*, *creator* ou encore *custos*, l'*auctor* a pour spécificité qu'il est « créateur, fondateur, instaurateur mais aussi responsable, en quelque sorte juridiquement, de ce qu'il a créé, fondé ou instauré » (p. 183) – on a là la valeur de « garant », exposée dans la deuxième partie, dont les contributions (p. 67 à 123) s'inscrivent un cadre plus politique. S'appuyant sur Cicéron et surtout Tite-Live, Michèle Ducos rappelle dans « *Patres auctores* : droit et politique au Sénat, à la fin de la République » que l'*auctoritas* des sénateurs s'exerce dès l'époque archaïque en droit civil et droit public : si elle diminue avec le Principat, elle garde son importance comme autorité morale et « force agissante » pour garantir la *maiestas* et la *grauitas* des magistrats de la cité. Lisa Méry restreint son analyse à un long passage éminemment politique du même Tite-Live, 4, 20, 5-11, sur les dépouilles opimes (p. 81-91), passage qui concentre quatre occurrences du terme, dont une se rapporte à Auguste ; par son argumentation très documentée et dense, l'article donne un nouvel éclairage à la *uexata quaestio* des rapports entre l'historien et l'homme politique : Auguste est ici qualifié d'*auctor* par Tite-Live à juste titre mais pour son seul domaine, celui du *princeps* fondateur ou restaurateur des temples, et non pour une prétendue autorité scientifique qui, elle, est réservée à l'historien. La même autorité est conférée à l'historien par Tacite, selon Olivier Devillers : il analyse la valeur d'*auctor* et d'*auctoritas* chez cet auteur selon les personnes auxquelles se réfèrent les occurrences (p. 93-107), souvent dans des contextes dépréciatifs, et conclut que « l'historien laisse planer une ombre sur cette *auctoritas* » (p. 105) ; la valeur positive se reporte sur les rares occurrences en lien avec une activité littéraire, l'historiographie étant, pour le sénateur de l'Empire, le seul lieu où exercer son *auctoritas*. Ida Gilda Mastrota s'appuie sur la formule d'un juriste allemand du XVIII^e siècle qualifiant Lucius Junius Brutus de « *rei publicae Romanae auctor* », pour retracer « la construction [de son] mythe » (p. 109-123) : Tite-Live et Virgile font de cette figure l'artisan de la liberté républicaine face aux abus monarchiques, dont se revendique le Brutus meurtrier de César ; la présence de l'idée, sinon du mot *auctor*, dans certains panégyriques de la première modernité jusqu'à Pétrarque puis Machiavel, atteste que cet exemplum est investi d'une « autorité atemporelle ». Une perspective plus globale, celle du schéma de la communication dans ses trois composantes, l'*auctor* émetteur, son objet de référence et son récepteur, est explicitement présente dans trois articles. Sylvie Franchet d'Espèrey (« *Auctor* au I^{er} siècle après J.-C. : l'invasion des lettres », p. 147-160), pour répondre à la question « Quand et comment le vocable *auctor* [...] a-t-il pris le sens d'auteur d'une œuvre littéraire ? », dégage le lien, reposant sur la *fides*, dans une communication orale entre le récepteur d'une nouvelle et le messenger *auctor*, garant d'une parole, et à l'écrit chez les

historiens à propos de leurs sources ; mais c'est Quintilien qui, en préconisant l'apprentissage de la grammaire par la lecture des *summi auctores*, serait à l'origine du glissement de « garant » à « représentant », avec une valeur générique pour désigner les (bons) « auteurs ». Le processus communicationnel sert de base aussi à l'interrogation de Fanny Oudin, « Le signataire des lettres vernaculaires médiévales est-il un *auctor* ? » (p. 199-218), qui reprend la « fonction signataire » par rapport à celles de garant, de rédacteur et d'auteur. Limitée aux *litterae*, terme non marqué et « transféré sur des substantifs dérivés du verbe mander » (p. 202), l'analyse approfondit le rôle des acteurs impliqués dans un mandement, pour conclure que dans ces lettres le commanditaire et le signataire sont une seule personne, qu'on peut assimiler à un *auctor*, par sa double fonction d'initiation et de validation – validation qui repose ici aussi sur la *fides* accordée par le destinataire à la valeur de l'envoi ; ce signataire se différencie du véritable auteur, dont les lettres deviennent œuvre littéraire après-coup, une fois incluses dans un recueil épistolaire. C'est précisément ce changement de statut des lettres que montre Laurence Bernard-Pradelle, en posant à son tour la question « Peut-on être *auctor* en matière épistolaire à la Renaissance ? » (p. 219-233). La « microanalyse » très précise d'une partie de la correspondance de l'humaniste Marc-Antoine Muret, éditée en 1580, révèle que l'éditeur opère un tri qui, par sa mise en forme, fait du recueil, validé par le signataire garant de son authenticité et par le commanditaire dont l'autorité et la *fides* ont été décisives, un « autoportrait » à teneur initiatique, sorte de guide pour le lecteur : les lettres deviennent œuvre et Muret un *auctor*. Il est encore question de l'auctorialité dans deux cas spécifiques. Alberto Ricciardi se penche sur les réécritures hagiographiques à l'époque carolingienne (« *L'auctor fra scrittura e riscrittura agiografica* », p. 187-197) : précisant les conditions de ces réécritures, liées à la faiblesse des sources légendaires majoritairement orales, à la mauvaise qualité matérielle ou littéraire des premiers écrits, au contexte politique et à la destination des ouvrages (lecture publique ou méditation monastique), il approfondit la part personnelle qu'ont prise Hincmar de Reims et Alcuin dans la rédaction de leurs *Vies* de saints : les préconisations des commanditaires ne les ont pas empêchés d'imprimer leur marque littéraire d'*auctor* dans ces réécritures comme dans leur exégèse. La construction d'une œuvre fonctionne de la même manière pour des textes scientifiques, selon Violaine Giacomotto-Charra, « «Je, au contraire» : *figura* du savant et transformation de la notion d'auteur au XVI^e siècle » (p. 235-249). Le savant est passeur des savoirs antiques, mais dès lors qu'il critique ces derniers ou innove, il construit une figure singulière, comme André Vésale qui conteste le rôle de *lector*, *recitator* ou même *interpretes* par rapport aux médecins antiques ou médiévaux, pour valoriser l'irrévérence qui assure l'autorité des modernes dans leur pratique – ou, au début du siècle suivant, Scipion Dupleix, vulgarisateur du corpus aristotélicien, qui affirme son individualité et banalise l'emploi du terme « auteur », par la promotion d'une « *figura* de papier, construite par le livre, comme source identifiée et singulière d'un texte qui vaut désormais par son originalité » (p. 248). Si, parfois, à cause peut-être de la multitude des citations, le volume donne l'impression de diluer au lieu de circonscrire les notions d'*auctor* et d'*auctoritas*, l'ensemble éclaire leur relation, il enrichit la polysémie et la plasticité des deux termes dont les significations (et par suite les traductions) dépendent étroitement des conditions du discours, des genres des écrits, des contextes historiques et politiques qui les font évoluer ; sa nouveauté réside dans l'insistance sur la réception du message envoyé par l'*auctor* dans l'acte de communication quel qu'il soit (oral ou écrit, passé, présent ou à venir, réel ou fictif, littéraire ou scientifique...), le récepteur étant celui qui, *in fine*, valide l'*auctoritas* de l'*auctor* : un auteur par rapport à ses prédécesseurs, ses sources, et le lecteur par rapport à cet auteur. Emilia NDIAYE.